

	Fiche VOIC Représentativité des forêts de chêne rouge	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
		Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

Valeur (enjeu)	<i>Raréfaction des forêts de chêne rouge en peuplements purs et mélangés</i>		
<p>Comme les pinèdes blanches, les chênaies rouges occupent des stations xériques, généralement sur les sommets, et se maintiennent naturellement grâce au feu. Le chêne rouge, compte tenu de sa grande versatilité écologique, peut occuper des stations mésiques pauvres et riches (Gagnon et al., 2003 <i>In</i> Doyon et Bouffard, 2009). En l'absence de feu, l'érable à sucre a tendance à envahir les chênaies rouges (Doyon et Bouffard, 2009).</p> <p>Le chêne rouge est une espèce prisée par l'industrie forestière feuillue de par la qualité de son bois d'ébénisterie. Son exploitation au cours du dernier siècle a contribué à diminuer de façon importante son abondance partout dans le paysage du nord-est de l'Amérique du Nord. Les méthodes de coupe n'ont pas favorisé sa régénération et les efforts pour reconstituer ce capital ont été jusqu'à présent plutôt modestes au Québec.</p>			
Origine : SADF, TGIRT, PRDIRT, DGR07, aménagement écosystémique			
Objectif	<i>Augmenter la quantité de chêne rouge dans le paysage Augmentation de la présence de chêne rouge dans les peuplements où cette essence est présente et restauration sur les sites à meilleur potentiel.</i>		
Indicateur	Cible d'amélioration	Territoire visé	Écart acceptable
1- Lors de la planification prévoir des traitements sylvicoles adaptés pour le chêne rouge sur les superficies où ce dernier est présent à plus de 25 % de surface terrière	sur 100 % des secteurs où il y présence de chêne rouge sur des sites appropriés	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %
2- Restauration ou recrutement par reboisement (regarni et plantation) sur des sites à grand potentiel	30 000 plants/an de regarnis et de plantations combinés à balancer sur l'horizon de la période quinquennale	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %
3- Pourcentage annuel des secteurs reboisés réussis 2 ans après la mise en terre	plus de 85 % sont réussis	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %
4- Pourcentage annuel des secteurs reboisés ou régénérés naturellement dont l'entretien (dégagement, EPC, etc.) est réussi	plus de 85 % sont réussis	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-52, 074-51	10 %
5- Portrait décennal des superficies en peuplements de chênes rouges	L'augmentation des superficies en	071-51, 071-52, 072-51, 073-51, 073-	10 %

	Fiche VOIC Représentativité des forêts de chêne rouge	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
		Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

et ayant une présence de chênes rouges	peuplements de chênes rouges et ayant une présence de chênes rouges	52, 074-51	
--	---	------------	--

Précision sur l'indicateur et la cible

L'atteinte de la cible est calculée régionalement.

Les sylviculteurs pourront se référer aux traitements identifiés dans la stratégie d'aménagement forestier de l'Outaouais pour la liste des traitements adaptés pour chêne rouge.

Pour l'indicateur 2 : On estime qu'avec 30 000 plants on peut reboiser environ de 100 ha/an.

Pour l'indicateur 3 : On considère un secteur comme étant réussi lorsque le coefficient de distribution est de 25 % ou plus en chênes rouges dans la portion traitée selon l'objectif de plantation (ex. : 400, 1100 ou 2500 tiges/ha). L'atteinte du seuil est estimée par une évaluation oculaire sur le terrain.

Pour l'indicateur 4 : On considère un secteur comme étant réussi lorsque le nombre de tiges de chêne rouge est supérieur ou égal à 200 tiges/ha dans la portion traitée.

Pour les indicateurs 3 et 4 : Les cibles sont vérifiées sur un échantillon de peuplements. La taille de l'échantillon est fixée annuellement selon les ressources disponibles. Les seuils de réussite sont inspirés du Manuel d'aménagement forestier, 4^e édition.

Pour l'indicateur 5 : Le portrait décennal sera fait à l'aide des cartographies écoforestières.

La forêt repousse lentement, il est donc difficile de mesurer des changements d'état à court terme, c'est pourquoi une combinaison d'indicateurs d'action et d'état a été utilisée.

La stratégie est basée sur deux volets :

Maintien :

1. Sécuriser et régulariser la possibilité forestière en chêne rouge à long terme :
 - o Étirer la révolution des vieilles chênaies denses pour combler la faible % des strates représentées par les classes de surface terrière de 25 % et moins. Des traitements culturaux peuvent être appliqués dans les strates 50 ans et plus (par exemple pour l'éclaircie commerciale).
 - o Favoriser la régénération du chêne rouge (incluant tous les traitements d'éducation) dans les peuplements possédant déjà une composante de chêne rouge, lorsque le site est approprié, pour ainsi aider à combler la faible représentativité des strates en régénération ;
2. Augmenter les superficies en production chêne rouge ;
3. Augmenter l'abondance du chêne rouge dans les peuplements ;
4. Maintenir l'intégrité actuelle des grands massifs et favoriser leur remembrement ;
5. Identifier les vieilles chênaies denses et les aménager par une sylviculture qui puisse les maintenir.

Restauration :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec 	Fiche VOIC Représentativité des forêts de chêne rouge	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
		Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

- Regarni : suite à une coupe dans des peuplements avec présence de chêne rouge; si la présence de régénération naturelle est déficiente; dans les peuplements après coupe où il y a absence de chêne rouge sur les sites les plus favorables à sa croissance ;
- Reboisement : en association avec certaines essences compagnes (ex. : dans les peupleraies) sur les meilleurs sites; dans d'autres sites propices (se référer aux types écologiques, aux guides sylvicoles et à la littérature).

FORMULE

- 1- Nombre de secteurs où des traitements adaptés pour le chêne rouge ont été planifiés/
Nombre de secteurs dans la planification où le chêne rouge est présent à plus de 25 % *
100
- 2- na
- 3- nombre de secteurs réussis au moment du suivi / nombre de secteurs suivis * 100
- 4- nombre de secteurs réussis au moment du suivi / nombre de secteurs suivis * 100
- 5- na

Périodicité

Suivi annuel (1, 2, 3, 4);
quinquennal (2) et
décennal (5)

selon les indicateurs indiqués entre parenthèses

Définitions utiles

Types écologiques : combinaison permanente de la végétation potentielle et des caractéristiques physiques de la station.

Portrait initial de l'indicateur

Indicateur	2011-2012	2012-2013
Traitements sylvicoles adaptés à l'essence	na	na
Reboisement sur sites à grand potentiel	26 550	45 475
Pourcentage secteurs reboisés réussis 2 ans après la mise en terre	ND	ND
Pourcentage secteurs dont l'entretien est réussi	ND	ND
Portrait décennal	na	na

Activités significatives

Moyens	Responsable	Échéancier
Identifier l'ensemble des strates forestières représentées par le chêne rouge, en qualifiant la densité et les classes d'âge	DOI	automne 2012
Cartographier les types écologiques correspondant aux	DEX	automne

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec 	Fiche VOIC Représentativité des forêts de chêne rouge	Date d'approbation du VOIC :	14 septembre 2012
		Personne ou instance décisionnelle	Directeur général régional

sites potentiels prioritaires et secondaires		2012
Identifier les différentes contraintes pouvant avoir une incidence sur l'augmentation de la représentativité du chêne rouge en région	DEX	hiver 2013
Détermination d'une stratégie de normalisation par UA	DOI et BFEC	hiver 2013
Dans le PAFI-O, identifier les peuplements où appliquer la stratégie 1.	ingénieurs forestiers qui réalisent les prescriptions dans les UG	en continu lors de la réalisation des prescriptions sylvicoles

Références

Préparée par (professionnels responsables)
Denis Bouillon, Guy Lesage, Paméla Garcia Cournoyer et Marcelle Falardeau (préparation de la fiche) Sébastien Meunier (professionnel responsable du VOIC)

Approbation	Initiale	Révision
Pierre Ménard	14 septembre 2012	